

**COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL SCIENTIFIQUE et PEDAGOGIQUE
de L'IUFM MIDI-PYRENEES – Séance 7 octobre 2005**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Compte rendu du CSP du 20 mai 2005
2. Election du Vice-Président enseignant
3. Bilan du Contrat d'Etablissement 2003-2006
4. Projet d'Etablissement 2007-2010
 - 4.1. structuration des plans de formation
 - 4.2. présentation des projets de recherche
5. Innovations Pédagogiques
6. Demande de décharge pour thèse
7. Questions diverses



LISTE DES MEMBRES

Présidait la séance : A. Terrisse

Etaient présents :

M.F. Amaré, M. Courvoisier, H. Del-Pup, E. de Saxcé, A. Font, M.H. Bouillier (*représentant B. Laquieze*), I. Laurecot-Sorgius, Y. Maulat, J. Mothe, J. Pons (*représentant P. Roques*), M. Pontier, P. Priouret, P. Sire (*représentant P.Y. Pellefigue*), M. Vignoles, M. Zarrouati.

Avaient donné procuration :

A. Barelli à M. Pontier, M.F Calmette à M. Courvoisier, J. Decroq à M.F. Amaré, N. Jessel à J. Mothe, M. Moner à A. Terrisse, V. Paolacci à E. De Saxcé, E. Roux à M. Zarrouati, J. Vidart à P. Priouret.

Etaient également présents :

Mmes et MM. les Directeurs Adjoints : C. Laharie, B. Segard, M. Carral, J.M. Chainet, R. Pouget, C. Valade.

Mme et MM. les Chargés de Mission : H. Maignial, J.Y. Léna, F. Maiple

M. le Secrétaire Général : J.C. Augistrou

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CSP du 20 mai 2005

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité sous réserve de la reformulation d'une phrase en page 4, (paragraphe VII) : « *Le besoin en formation est estimé à 800 heures. Il a été réduit d'une centaine d'heures grâce à la fusion entre certaines demandes de formation. Les besoins ont été ramenés à 700 heures* ».

II – ELECTION DU VICE-PRÉSIDENT ENSEIGNANT

André Terrisse présente la lettre de démission de François Grèzes-Rueff, Vice Président du CSP. Nadine Jessel le remplace en tant que suppléante.

Il est nécessaire d'élire un nouveau vice-président. Une seule candidature est déclarée : celle de Mme Nadine Jessel.

Un **vote** à bulletins secrets (20 votants) a lieu qui donne les résultats suivants :

- 10 voix Pour

- 4 bulletins nuls

- 6 bulletins blancs

Madame Nadine Jessel est élue vice-présidente.

III – BILAN DU CONTRAT D'ETABLISSEMENT 2003 - 2006

Marc Courvoisier présente ce document en indiquant les modalités suivies pour son élaboration. Il est organisé selon les 6 points suivants, conformément à la LOLF :

- Formation Initiale et Continue,
- Recherche, (ce point sera développé dans un point ultérieur),
- Bibliothèques et documentation,
- Immobilier.
- Pilotage et animation
 - Restructuration en termes d'unités pédagogiques.
 - Mise en place d'un dispositif d'évaluation et d'une démarche qualité appliquée à la gestion
- Vie étudiante.

C'est un bilan en cours de réalisation. Certains tableaux seront complétés.

La discussion s'ouvre

⇒ Henri Del Pup commente les statistiques notamment les chiffres des PE qui ne tiennent compte que des reçus dans l'Académie de Toulouse.

Marc Courvoisier ne peut que constater que tous les IUFM sont dans le même cas. Il propose de mettre un astérisque qui précise que ce chiffre est limité aux résultats académiques.

⇒ Monique Pontier demande une précision concernant les sigles comme ENT, C2i et quelques autres.

Marc Courvoisier retient la demande de glossaire pour expliquer ces sigles aux néophytes.

⇒ Pierre Priouret demande une précision sur le commentaire (p.13) « un des freins à la mobilité sortante est dû au fait que les professeurs stagiaires sont moyens de formation. »

Michel Carral souligne qu'au niveau du secondaire, il faut pouvoir remplacer le professeur stagiaire. A l'école élémentaire, les stagiaires sont utilisés comme moyen de remplacement pour les stages de formation.

Marc Courvoisier confirme qu'il y a une grande difficulté à faire partir des stagiaires qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

Alain Font revient sur l'utilisation des stagiaires comme moyens d'enseignement ce qui entraîne beaucoup de difficultés pour partir à l'étranger.

Michel Carral précise que l'objectif en est une meilleure connaissance d'un système éducatif différent et qu'il permet au stagiaire d'apprendre à se connaître.

Henri Del Pup souligne l'intérêt de voir fonctionner les écoles de l'Europe du Nord (Belgique, Allemagne) et que cela est très formateur pour nos stagiaires.

André Terrisse indique qu'il n'est pas évident de s'adapter dans un autre pays, une autre culture, mais que c'est effectivement très formateur. Cela permet aux stagiaires de mieux comprendre le monde et c'est pour eux un enrichissement. Il serait souhaitable d'avoir un retour des stagiaires sur leur vécu.

⇒ Jean-Yves Léna propose de mieux utiliser les outils modernes ENT, classe virtuelle. Sur les sites, il y a un retour de l'expérience des stagiaires qui partent à l'étranger. Un des freins en est le temps dans une formation déjà très condensée et très courte.

⇒ Pierre Priouret pose la question de la validation des stagiaires étant donné le très court temps accordé à la formation et trouve inquiétante l'évolution du nombre de demandes de validation.

Marie-France Amaré précise que c'est un sujet sensible. On peut s'interroger sur la transférabilité de l'expérience acquise. Les IPR souhaitent être associés au retour d'expérience à l'étranger.

Michel Carral indique qu'il est prévu la création d'un journal de bord grâce à l'ENT. Un rapport de stage est à la disposition des suivants.

⇒ Hélène Maignial demande que soient mentionnés les efforts faits sur les innovations pédagogiques.

⇒ Isabelle Laurencot-Sorgius demande des précisions sur la durée des séjours à l'étranger des enseignants (p.15).

Michel Carral est d'accord pour indiquer la mobilité enseignante avec une mission institutionnelle 1 ou 2 semaines

Marc Courvoisier demande qu'on lui fasse passer toute précision, proposition et amélioration du texte.

André Terrisse propose alors de passer au vote.

Le projet de bilan est accepté à l'unanimité. Les remarques ont été entendues.

IV - PROJET D'ETABLISSEMENT 2007-2010

4.1 Structuration des plans de formation (présenté par Roland Pouget)

Marc Courvoisier précise que nous sommes toujours dans le contexte de 2002.

Roland Pouget indique que le texte proposé est une méthode de travail soumise à la discussion et à l'approbation des membres du conseil

Il précise les objectifs et les données en attendant la parution du cahier des charges au printemps 2006 :

- une plus grande lisibilité des Plans de Formation.
- l'équivalent de 2 semestres de masters (sur les 2 années de formations).

Le descriptif proposé présente les volumes horaires d'une année (60 crédits) décomposés en blocs, eux-mêmes composés de modules dont le découpage en crédits ECTS est indiqué. L'un des effets est de permettre une évaluation plus claire.

La discussion s'ouvre.

Josiane Mothe suggère de proposer un cadre plus générique en évitant les précisions.

Roland Pouget précise qu'un exemple de descriptif vide a été joint au dossier adressé à tous les conseillers. C'est un exemple de descriptif pour les PLC.

Mireille Vignoles demande s'il y a une uniformité au niveau national.

Marc Courvoisier acquiesce ; ce plan de formation est établi selon la circulaire qui nous régit au niveau national. Par contre, on ne peut pas prétendre que les 31 IUFM feront la même chose en même temps, mais il serait souhaitable que les 61 filières de l'établissement fonctionnent de la même façon. Il ajoute que la reconnaissance de certains modules pourra être intégrée dans un Master.

Monique Pontier précise que le découpage en semestre est l'organisation mise en place à l'Université. Il n'y a pas de module en dessous de 6 crédits car les étudiants se disperseraient. Les stages ou mémoires donnent lieu à des crédits. Les crédits mesurent aussi la quantité de travail fourni par les étudiants, pas seulement en présentiel. Il faudra pointer tous les masters que l'on pourra faire en collaboration avec l'IUFM.

André Terrisse intervient pour préciser la particularité de l'IUFM, celle d'un établissement de formation

professionnelle. Elle doit être acceptée par les universités.

Mireille Vignoles indique que, pour son établissement, aucun module n'est inférieur à 6 crédits et des crédits sont attribués à des personnes qui travaillent.

Marc Courvoisier remarque que l'organisation en crédits n'est pas un concept nouveau et que l'organisation en semestre est interne à l'établissement. Elle n'est pas possible à l'IUFM actuellement. Une valeur de 6 crédits comme seuil minimum : pourquoi pas. Il faut surtout assurer une visibilité externe et cela nécessite un travail d'harmonisation interne dans l'établissement.

André Terrisse souligne l'intérêt de collaborer avec les universités, en intégrant notamment la part que peut prendre l'IUFM dans les masters de l'Université.

M. H. Bouillier de l'ENFA indique que la démarche est la même. Les apports sont plus centrés sur la préparation à l'action professionnelle, il est plus difficile de faire apparaître le disciplinaire.

Pierre Priouret s'inquiète de l'augmentation du travail personnel demandé aux stagiaires pour valider les crédits.

Roland Pouget indique que les productions différées ou en présentiel comptent, comme le travail personnel et la préparation pour ses propres élèves par exemple. Il s'agit d'intégrer toutes les composantes dans la reconnaissance des crédits.

André Terrisse précise qu'il est difficile d'évaluer la transposition des contenus de formation universitaire et l'évaluation du niveau de performances des compétences visées par le stagiaire.

François Maïple s'inquiète au sujet de la première année car tout est ciblé dans le cadre de la deuxième année.

Roland Pouget indique que le travail reste à faire pour la 1ère année et Marc Courvoisier précise qu'un canevas va être établi.

André Terrisse rappelle que la première année est orientée par la nature du concours. L'autonomie de l'IUFM est déterminée en fait, par les modalités du concours.

4.2 Projet d'établissement (Esquisse) 2007-2010 présenté par Marc Courvoisier

Les 6 points liés à la LOLF sont présentés dans le document. Il n'y a pas encore de chiffrage associé. Cependant, on retrouve :

- les plans de formation,
- la démarche qualité,
- l'ENT et le rôle des TICE,
- la mise en place du C2I2e,
- la réorganisation du mémoire et la place de la méthodologie (qui seront des axes forts des nouveaux plans de formation).
- Le développement durable et un couplage aux risques industriels (sera intégré dans les plans de formation).
- Collaboration souhaitée du CRI avec le SCAV.
- l'immobilier : difficultés dues à la dispersion sur 10 sites géographiques
- Le pilotage et l'animation, est détaillé : démarche qualité-formation et démarche qualité gestion intégrant une dimension éco-responsable et la vie étudiante. Mise en place d'une structure adaptée au nouveau statut défini par la loi (article L-713-9). MC donne l'organisation des instituts du type de l'article 713-9. Il reste à définir les départements disciplinaires.

Marc Courvoisier rappelle que la présentation du projet doit se faire dans le cadre de la LOLF qui se décline en actions et en objectifs opérationnels auxquels un système d'évaluation est lié. Le document sera structuré ainsi pour le prochain CSP.

La discussion s'ouvre

⇒ François Maïple s'inquiète du conditionnel pour les nouvelles structures. Marc Courvoisier précise que l'établissement peut modifier sa structure interne pour améliorer le fonctionnement de l'établissement, obtenir une structure plus dynamique. Un schéma peut être proposé au CA indépendamment de l'intégration, les deux éléments n'étant pas liés. La structure interne de l'IUFM n'est pas spécifiée par le décret actuel.

⇒ André Terrisse indique que la commission des structures a commencé à réfléchir ainsi que la commission

« Intégration ».

Est-il fait mention de la halle sportive ? Qu'en est-il du chargé de mission de recherche ?

Marc Courvoisier : oui pour la halle (intégrée au CPER). Pour la recherche, Oui, si adossement à un laboratoire de recherche universitaire.

Brigitte Segard propose que la discussion soit reprise dans les conseils d'UP.

Marc Courvoisier explique que nous sommes acteurs de notre propre devenir. Les propositions seront discutées à l'intérieur des instances. Attention quand les structures sont elles-mêmes actrices de leur propre devenir. Elles ont tendance à se reconduire. La commission intégration doit travailler sur les processus d'intégration.

André Terrisse considère que ce projet d'établissement doit être abordé dans les conseils d'UP pour que l'ensemble du personnel se saisisse du projet, car c'est un début de réflexion sur le devenir de l'Institut.

Ce document sera proposé au CA la semaine prochaine.

4.2 Présentation des projets de recherche

◆ Présentation par Josiane Mothe du projet de recherche **Accès Contextuel A l'Information pour l'Apprentissage (ACAcIA)** 3 axes : complémentarité entre les supports d'apprentissages, amélioration de la pertinence des normes d'e-learning et les espaces de travail collaboratif. L'équipe tient à la disposition un document complet. Identification d'un verrou technologique : accès contextuel à l'information dans les environnements d'apprentissage qui détermine le nouvel axe de recherche. Analyse de ses technologies dans différents contextes. Présentation des partenaires laboratoires et des partenaires privés.

André Terrisse pose la question de la cohérence. N'y a-t-il pas trop d'axes qui nuisent à la cohérence de l'ensemble ? La question du contexte a déjà été travaillée en Sciences de l'Éducation.

André Tricot indique la participation d'une quinzaine d'enseignants chercheurs qui appartiennent aux différents labos d'adossement, et 6 et 8 enseignants chercheurs non IUFM seront dans l'ERT.

Ce qui justifie l'adossement à 3 laboratoires différents (sciences humaines et STIC) est que ce projet est un projet d'ergonomie.

◆ Présentation par Claudine Garcia-Debanc et Marie-France Carnus du projet de recherche de l'ERTe 46 Groupe de Recherche en Interactions Didactiques pour la Formation des Enseignants (GRIDiFE). Les documents relatifs au bilan sont disponibles. L'exposé de C. Garcia-Debanc est plus centré sur le projet : 2 laboratoires d'adossement (Jacques Lordat et le LEMME) et des partenaires institutionnels ; appui sur les acquis de la recherche pour concevoir des outils pour la formation ; rappel des acquis des recherches antérieures organisés autour de 4 axes : analyse des conceptions des disciplines scolaires, les pratiques déclarées et les produits de formation, les pratiques effectives d'enseignants débutants, un travail d'exploration épistémologique des caractères génériques et spécifiques des pratiques d'enseignement-apprentissage. Le nouvel axe est : en quoi les résultats de la recherche antérieure peuvent-ils être intégrés à la formation ? Le point important est la construction de modules pour la formation initiale et continue des enseignants. Claudine Garcia-Debanc insiste sur l'articulation entre le projet de recherche et le projet d'établissement de l'IUFM Midi-Pyrénées, articulation entre 1^{er} et 2nd degrés, l'articulation entre la formation initiale et continue et la formation de formateurs.

La discussion s'ouvre.

Marc Courvoisier demande à préciser le potentiel humain sur les 4 axes. La présentation en 18 opérations peut faire apparaître une certaine dispersion. Il suggère de regrouper les opérations pour une meilleure perception du dossier.

André Terrisse explique l'articulation avec le LEMME. Marie-France Carnus et lui-même sont équipe constitutive du LEMME.

Marie-France Carnus indique que certaines opérations sont pluridisciplinaires et d'autres disciplinaires.

Marc Courvoisier insiste sur la mise en évidence de l'adossement aux laboratoires universitaires et la spécificité des thématiques qui justifie le montage de l'ERTe.

Claudine Garcia-Debanc précise qu'il faut se situer dans le paysage international de la francophonie.

Marc Zarrouati insiste sur le caractère transversal de l'axe 4 « épistémologie des didactiques ».

Marc Courvoisier demande s'il y a eu d'autres projets en dehors de ces deux projets. André Terrisse précise qu'il y a eu 11 demandes d'intégration dans l'ERTE 46 en précisant qu'il n'y a pas d'autres projets de recherche.

Le conseil se prononce favorablement sur ces projets.

V – INNOVATIONS PEDAGOGIQUES

Marc Courvoisier présente le tableau synthétique des 18 projets « innovations pédagogiques ». Il indique qu'après les avoir examinés, l'équipe de direction propose :

- de regrouper les 4 projets audio-visuels et les proposer au SCAV avec la dotation d'un budget.
- de réunir les porteurs de projets TICE afin de les présenter de façon homogène et de montrer une politique d'établissement
- de placer le projet de pilotage à distance dans le cadre du projet d'établissement.
- de faire préciser le projet autour du centenaire de la grotte de Niaux : ce projet transdisciplinaire vise-t-il essentiellement l'aspect culturel ? A préciser. A rediscuter avec Olivier Caudron et les porteurs de projet TICE
- de reporter un projet dans le cadre des recherches collaboratives
- de considérer 1 projet hors sujet.

Par ailleurs, un projet, hors délai, pourrait être intégré dans la mise en place d'une approche méthodologique de la rédaction des mémoires professionnels.

La discussion s'ouvre.

Isabelle Laurencot-Sorgius se demande si les projets basculés sur le SCAV peuvent fonctionner tout de suite ? Marc Courvoisier répond : oui dès le vote par le CA du budget du SCAV.

André Terrisse demande s'il faut prévoir un nouvel appel d'offres Innovations pédagogiques. Marc Courvoisier indique que ce dispositif est à poursuivre, mais certainement en faisant évoluer son principe : regroupement autour de thématiques fortes.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

VI - DEMANDE DE DECHARGE POUR THESE

Cette demande doit être examinée en CSP restreint, comme l'indiquent les textes.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

▪ mise en service du conseil du SCAV

Le Conseil du SCAV est **adopté**.

- Roland Pouget propose un complément au questionnaire des professeurs stagiaires. Cette enquête est étendue au stage en établissement.

Le CSP donne un avis favorable.

La séance est levée à 13 h 15.